

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D\_2024\_06\_40

Séance du 7 juin 2024

**Nombre de conseillers :**

**En exercice : 11**

**Présents : 8**

**Votants : 8**

L'an deux mil vingt-quatre le 7 juin à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lhuis, sous la Présidence d'Emmanuel GINET, Maire de Lhuis, dûment convoqués le 31 mai 2024.

**ETAIENT PRESENTS** : Marie-Claire CARTONNET, Christian CONAND, Emmanuel GINET, Jean-Michel LAURENT, Marie-José TRAINA, Céline THEVENOUX, Isabelle VAUDRAY, Viviane VAUDRAY.

**Absent excusé** : Mikaël BABOLAT

**Absents** : Laurent BORDEL, Guillaume DUCOLOMB

Le conseil municipal a choisi pour secrétaire de séance Marie-Claire CARTONNET

**OBJET : EGLISE :**  
**DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE PEINTURE DE LA NEF**  
**ET L'ETUDE DES TRAVAUX DE L'ABSIDE**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à des travaux de peinture de la nef et à l'étude des travaux à envisager dans l'abside.

Monsieur le Maire communique à l'assemblée le devis de l'entreprise Peronnet, concernant les travaux de peinture de la nef, pour un montant total de 7193.19 € HT.

Monsieur le Maire communique le montant de l'étude des travaux à envisager dans l'abside pour un montant total de 13 600 € HT.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée que pour le financement de ces deux postes, la commune pourra solliciter auprès du Département :

- pour les travaux de peinture de la nef, une subvention de l'ordre de 30 % du montant HT, au titre du petit patrimoine local
- pour le financement de l'étude des travaux à envisager dans l'abside, une subvention de l'ordre de 15 % du montant HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** les travaux de peinture de la nef ainsi que l'étude des travaux à envisager dans l'abside.

**DECIDE** de confier les travaux de peinture à l'entreprise PERONNET 259 La Fontanette 01300 Brégnier-Cordon pour un montant de 7193.19 € HT.

**DECIDE** de confier l'étude des travaux à réaliser dans l'abside à Pierrick DE VAUJANY 51 rue Paul Claudel 38510 Morestel pour un montant de 13 600 € HT.

Envoyé en préfecture le 14/06/2024

Reçu en préfecture le 14/06/2024

Publié le 16.06.2024

S<sup>2</sup>LOW

ID : 001-210102166-20240607-D\_2024\_06\_40-DE

**DECIDE** de solliciter auprès des services du Département par l'établissement d'un dossier :

- une subvention de 30% au titre du petit patrimoine, pour les travaux de peinture de la nef
- une subvention de 15% pour l'étude des travaux à envisager dans l'abside

**CHARGE** Monsieur le Maire de signer et passer la commande des travaux et de l'étude et d'effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à l'établissement et au dépôt du dossier de demandes de subventions.

AINSI FAIT ET DELIBERE, les jour, mois et an susdits.

JE CERTIFIE QUE LE PRESENT ACTE A ETE PUBLIE OU NOTIFIE SELON LES REGLEMENTS EN VIGUEUR.

Le Maire,  
Emmanuel GINET

